

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 05 décembre 2023

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ;

Présent par procuration : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. SINDT Jean-Marc
M. RISCH Jérôme donne procuration à M. KOP Patrice

Absente excusée : Mme MARCK Christelle

8 – Création parking avec borne et extension cimetière : étude préalable et maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que suite à l'achat du terrain situé section 1 parcelle 103, la commune a la maîtrise foncière totale pour commencer l'opération de création d'un parking avec mise en place d'une borne électrique et l'extension du cimetière. Il présente l'étude préalable et le coût de la maîtrise d'œuvre par le cabinet LVRD 7 Rue du Château d'Eau 57645 MONTOY-FLANVILLE pour ces travaux, comme suit :

Etude préalable DCE : 250 000,00 € HT soit 300 000.00 € TTC
Mission maîtrise d'œuvre : 15 300.00 € HT soit 18 360.00 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, accepte l'étude préalable et les frais de mission d'œuvre du cabinet LVRD et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ces dossiers et signer les documents afférents.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 décembre 2023

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20231205-0805122023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023